



**Acquisition de matériels
au profit des Laboratoires de Biologie des Sites
du Projet OPP-ERA au Burundi
pour la réalisation des tests de Charge virale**

Dossier d'appel d'offres

**AON 2018/OPP-ERA/01
Du 29/01/2018**

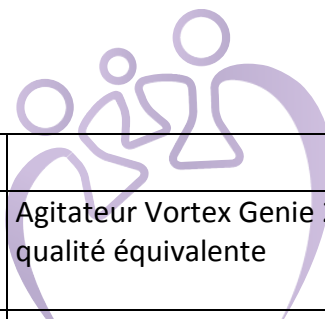
1 – OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Le présent appel d'offres a pour objet la fourniture et la livraison d'équipements, au profit de quatre laboratoires de biologie, participants au Projet OPP-ERA au Burundi (3 à Bujumbura et 1 à Muyinga).

2 – CARACTERISTIQUES ET ETENDUE DE L'APPEL D'OFFRES

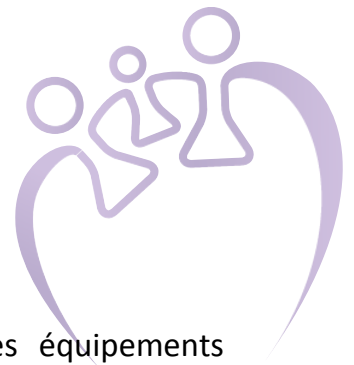
Liste des Equipements de laboratoire à fournir :

N°	DESIGNATION	SPECIFICATIONS	QUANTITE (EN UNITE)
01	Thermomètre intérieur extérieur pour congélateur -20°C, avec alarme de température minimale et maximale		6
02	Thermomètre intérieur extérieur pour congélateur -40°C, avec alarme de température minimale et maximale		1
03	Station de travail ADN et PCR avec paroi en plexiglas		4
04	Centrifugeuse de paillasse 1500 rpm non réfrigérée pour tube ETDA non réfrigérée, 16 tubes minimum avec couvercle anti-aérosols	Harmoniser pour avoir la même marque : faire une proposition avec marque HETTICH et/ou autre marque de qualité équivalente	2
05	Rotor pour centrifugeuse de paillasse 1500 rpm non réfrigérée pour tube ETDA non réfrigérée, 16 tubes minimum avec couvercles anti-aérosols		2
06	Nacelle pour centrifugeuse de paillasse 1500 rpm non réfrigérée pour tube ETDA non réfrigérée, 16 tubes minimum avec couvercle anti-aérosols		Quantité suffisante pour l'équipement n° 04
07	Adaptateur pour tubes 5 mL, 7mL et 10mL		Quantité suffisante pour l'équipement n° 04
08	Microcentrifugeuse de paillasse 1500 rpm non réfrigérée pour tube cryotubes 2 mL, 24 tubes (si possible) avec couvercle anti-aérosols		4
09	Microcentrifugeuse de paillasse 1500 rpm non réfrigérée pour tube		4



	microtubes 1,5 mL, 24 tubes avec couvercle anti-aérosols		
10	Agitateur vortex (cryotubes 2 mL plasma) fonctionnement en continu et par pression	Agitateur Vortex Genie 2 complet et/ou marque de qualité équivalente	6
11	Mini-agitateur vortex (1,5 ml microtubes)	Mini-agitateur Vortex Lab Dancer et/ou marque de qualité équivalente	4
12	Microcentrifugeuse d'appoint pour 6 microtubes de 1,5 ou 2 mL, avec couvercle	Démarrage automatique à la fermeture du couvercle et arrêt automatique à l'ouverture du couvercle	4
13	Micropipette P1000	Marque Startorius en priorité	10
14	Micropipette P200		7
15	Micropipettes P20		7
16	Micropipettes P10		7
17	Portoir universels pour micropipette compatible avec différentes marques de micropipettes	En acier en priorité	12
18	Micropipette électronique pour multidistribution (10 – 300 µL)	Micropipettes électroniques Picus NxT Sartorius Biohitfamily en priorité	8
19	Portoir pour micropipette électronique pour multidistribution (10 – 300 µL)		8
20	Portoir pour tubes hémolyse ø 13 mm coloris bleu		21
21	Portoir double face coloris bleu pour 96 microtubes 1,5 ou 2 mL sans couvercle		14
22	Portoir pour cryotubes 2 mL		10
23	Ecran de protection faciale contre les projections de liquide ou particules, couvrant l'avant et les côtés du visage, le cou et le dessus de la tête	Confortable et ajustable Adapté au port de longue durée Ecran + support inclus	14

3- INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES



3.1- Soumission

Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour l'ensemble des équipements demandés (idéalement complet mais partiel accepté).

3.2- Coût de la soumission

Le soumissionnaire supportera la totalité des coûts associés à la préparation, à la présentation et à la soumission de l'offre. Sidaction ne sera en aucun cas responsable ni tenu de couvrir ces frais.

3.3- Composition du dossier d'appel d'offres

Le dossier d'appel d'offres comprend les éléments figurants dans la liste ci-dessous :

Section 1 : Objet de l'appel d'offres

Section 2 : Caractéristiques et étendue de l'appel d'offres

Section 3 : Instructions aux soumissionnaires

Section 4 : Attribution du Marché

Section 5 : Conditions d'exécution du Marché

Section 6 : Lettre de soumission (modèle)

Annexe A : Formulaire de soumission Equipements de laboratoire

Annexe B : Fiche de Conformité technique

3.4- Eclaircissements apportés au dossier d'appel d'offres

Le soumissionnaire éventuel qui désire avoir des éclaircissements sur le dossier d'appel d'offres peut en faire la demande par courriel exclusivement à l'adresse de la Responsable des programmes médicaux de **Sidaction** :

Madame Olivia SYLLA

E-mail : o.sylla@sidaction.org

3.5- Prix de l'offre

Le soumissionnaire indiquera les montants forfaitaires des équipements décrits au chapitre 2 « CARACTERISTIQUES ET ETENDUE DE L'APPEL D'OFFRES ».

Tous les droits, taxes et autres redevances qu'il appartient au fournisseur de payer en vertu du contrat ou pour une autre raison seront inclus dans les prix forfaitaires et dans le montant total de l'offre proposé par le soumissionnaire.

Le prix sera établi **DAT Bujumbura**, aux frais et risques du fournisseur, c'est-à-dire comprendra l'ensemble des charges fiscales, parafiscales ou autres frappant le marché ainsi que tous les frais afférents au conditionnement, à l'emballage, au transport jusqu'au lieu de livraison (voir chapitre 5.1 Livraison).



A cet effet, le formulaire de soumission figurant à l'Annexe A devra être dûment remplis et signé par le soumissionnaire. Ils devront être fournis avec l'offre. A noter que cette étape est éliminatoire.

Les prix forfaitaires indiqués par le soumissionnaire ne pourront pas être réajustés après signature du contrat.

3.6- Devise de soumission et paiement

Les prix forfaitaires et le montant global du marché seront indiqués en euros.

3.7- Composition de l'offre

Les offres seront composées de :

- La lettre de soumission rédigée sur le modèle fourni à la section 6 – Lettre de soumission (modèle).
- Les documents administratifs attestant de l'existence du soumissionnaire comme société à jour de ses droits et taxes vis-à-vis de l'administration fiscale et sociale (RCS, Siren, Siret, TVA intracommunautaire).
- Le formulaire de soumission rempli et signé.
- La fiche de conformité technique remplie et signée.
- Les fiches techniques du fabricant de chacun des équipements proposés. A défaut de la fiche technique, le soumissionnaire devra fournir la copie du mode d'emploi fourni par le fabricant de l'équipement.

3.8- Durée de la validité de la soumission

La durée de validité de la soumission doit être au minimum de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date de clôture indiquée pour la réception des offres. Le soumissionnaire est prié d'indiquer que son offre restera valide durant cette période, et que les prix contenus dans la soumission seront les mêmes pendant toute la durée d'exécution du contrat qui pourra en résulter.

3.9- Dépôt des soumissions

Les soumissionnaires pourront déposer ou envoyer leurs offres par courrier postale ou urgent en trois (3) exemplaires dont un original et deux (2) copies à l'adresse de :

Sidaction, Olivia SYLLA, 228 rue du faubourg Saint Martin, 75010 PARIS, France

avec la mention

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL AON 2018/OPP-ERA/01
- A N'OUVRIR QU'EN SEANCE D'OUVERTURE DES PLIS »**

La date limite de dépôt des offres est fixée au **lundi 12 Février 2018 à 14 h 30.**



3.10- Ouverture des soumissions

La séance d'ouverture des offres de soumission aura lieu le **lundi 12 Février 2018 à 15h00** à Sidaction en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent.

3.11- Confidentialité

Les renseignements relatifs aux recommandations en vue de l'attribution du marché sont confidentiels et ne peuvent être divulgués aux soumissionnaires, ni à aucune autre personne qui ne serait pas officiellement concernée par l'évaluation des offres, avant la publication de l'attribution au soumissionnaire sélectionné.

4- ATTRIBUTION DU MARCHE

4.1- Critères d'attribution

Sidaction attribuera le marché en fonction des critères suivants :

- La complétude des offres administratives, techniques et financières ;
- La qualité du matériel et ses conditions de garantie et de maintenances proposées pour le prix ;
- Les prix proposés DAT Bujumbura;
- Le délai de livraison proposé.

Le soumissionnaire sera éligible à condition de justifié de son enregistrement au registre du Commerce et des Sociétés et de son numéro d'identification fiscale. A cet effet, le soumissionnaire est tenu de fournir les documents y afférents.

Sidaction se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toutes les soumissions à tout moment et d'annuler le processus d'appel d'offres avant l'attribution du contrat sans encourir pour autant une quelconque responsabilité vis-à-vis des soumissionnaires.

4.2- Notification d'attribution et signature du Contrat

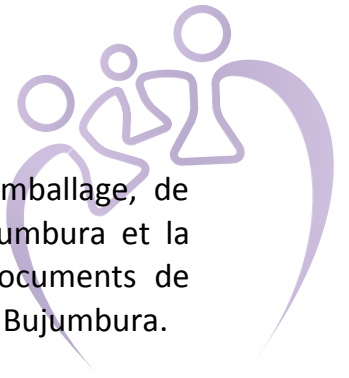
Le soumissionnaire dont l'offre aura été acceptée sera notifié par écrit par Sidaction avant la date d'expiration de la validité de l'offre.

Cette lettre de notification précisera au soumissionnaire le montant que Sidaction paiera au Fournisseur au titre de l'exécution, de la livraison et de la maintenance des équipements conformément au terme du Contrat.

5- CONDITIONS D'EXECUTION DU MARCHE

5.1- Livraison

Les équipements de laboratoire seront livrés **DAT Bujumbura** en totalité, en une seule fois, dans le respect du délai de livraison annoncé. Le fournisseur est



responsable du transport, des opérations de conditionnement, d'emballage, de chargement et déchargement, jusqu'à l'arrivée à l'aéroport de Bujumbura et la remise aux opérateurs locaux à l'aéroport, et la réception des documents de transport et de livraison des équipements au transitaire de Sidaction à Bujumbura.

Lors de la livraison des produits au destinataire final, un bon de réception sera établi et signé, sous réserve d'un refus par Sidaction en cas de non-conformité (avarie, détérioration, emballage endommagé...).

Sidaction fera, le cas échéant, les réserves d'usage sur le bon de réception et les notifiera au fournisseur ou son représentant (transporteur) par lettre recommandée avec avis de réception, adressée au fournisseur dans les trois (3) jours ouvrés après la réception des produits.

Par ailleurs, et ce, qu'elle qu'en soit la cause, Sidaction informera le fournisseur des avaries, des non-conformités, des dysfonctionnements ou écarts apparents constatés lors de la livraison ou de l'installation des produits et consommables, et se réserve le droit de faire reprendre par le fournisseur, à ses frais exclusifs, tout produit livré non-conforme dans un délai de trente (30) jours calendaires suivant ladite livraison, et ce, nonobstant la signature du bon de réception.

5.2- Réception

Sidaction ou son transitaire au Burundi fera signer un bon de réception aux laboratoires destinataires finaux des équipements et chargés de réceptionner les produits. Le bon de réception n'a aucune valeur dans la procédure d'admission. Il permet uniquement d'attester de la date réelle de la réception par le bénéficiaire final.

5.3- Opérations de vérifications

5.3.1- Vérifications

Une vérification qualitative et quantitative sera effectuée sur le lieu de réception par le représentant de Sidaction dès la réception (vérification de l'emballage et des informations portées sur le bon de livraison).

5.3.2- Décision

Le silence de Sidaction au bout de trente (30) jours calendaires à compter du lendemain de la date portée sur le bon de réception vaut admission des produits, sans qu'aucune formalité particulière ne soit nécessaire.



5.4- Pénalités

En cas de non-respect par le fournisseur des délais de livraison contractuels, il encourt par jour ouvré de retard et dans tous les cas, le paiement d'une pénalité de retard calculée de la façon suivante :

$$P = R \times 1\% \text{ du montant TTC de la commande}$$

« P » est égal au montant des pénalités

« R » est le nombre de jours ouvrés de retard, étant précisés que tout jour commencé est comptabilisé comme jour de retard.

Etant convenu que les pénalités sont exigibles sans mise en demeure préalable et donneront lieu à compensation sur la facture définitive, dans les trente (30) jours à compter de la date d'émission.

Dans tous les cas, les pénalités ayant une valeur d'astreinte ne privent pas Sidaction de la faculté de demander la réparation du préjudice subi.

5.5- Prix – Mode de Règlement – Facturation

5.5.1- Prix

Les prix sont réputés comprendre le coût d'acquisition des produits et consommables y compris leur garantie, l'ensemble des coûts liés au transport, tous les frais afférents à l'emballage, aux assurances, ainsi que les frais de facturation. Les prix s'entendent sans minimum de commande.

Le fournisseur pourra librement présenter ses rabais sous forme de rabais général, d'un rabais par nature de produit, fourniture ou de matériel, de rabais par marque de fournitures ou matériels. Les remises proposées sont des remises minimum.

Le prix obtenu après application de la remise demeurera ferme pendant la durée du contrat.

5.5.2- Règlement

Sidaction règlera ses factures à 30 jours après la réception de la facture accompagnée de la copie du bon de livraison signé par le représentant de Sidaction ou son transitaire, par virement au numéro de compte du fournisseur à la condition que la date de la facture soit au plus tôt celle de l'arrivée réelle des équipements et matériels à l'aéroport de Bujumbura.



5.5.3- Facturation

Les factures devront être adressées à Sidaction et déposées/envoyées par courrier à l'adresse suivante : SIDACTION, Olivia SYLLA, 228 rue du Faubourg Saint Martin, 75010 PARIS, France.

5.6- Garantie

Les produits commandés sont garantis contre tout vice de fabrication ou défaut de matière à compter du jour de livraison et pendant le délai d'utilisation indiqué par le fournisseur.

Le fournisseur s'engage à garantir les équipements et/ou à faire appliquer la garantie du constructeur de ces équipements.

5.7- Assurance

Le fournisseur déclare être titulaire des polices d'assurance adéquates, souscrites auprès d'une compagnie d'assurances notoirement solvable, couvrant les conséquences financières de sa responsabilité pour tous dommages directs ou indirects qu'il pourrait causer à Sidaction ou à un tiers dans l'exécution des présentes.

5.8- Contestations et litiges

Faute d'accord amiable entre les parties au sujet de l'exécution du contrat de fournitures, les litiges persistant feront l'objet d'une procédure de conciliation. En cas d'échec de celle-ci, le différend sera porté devant les Tribunaux de Paris.

6- LETTRE DE SOUMISSION (modèle)



Le soumissionnaire complétera et présentera le présent formulaire avec sa soumission :

Nom et dénomination sociale du soumissionnaire
Coordonnées complètes du soumissionnaire

Date

Numéro d'identification et Nom du Marché : insérer Numéro d'identification et Nom du Marché

Destinataire : Sidaction

Après avoir examiné le Dossier d'Appel d'Offre, nous offrons d'exécuter le (**Numéro d'identification et Nom du Marché**) conformément aux conditions générales du Contrat qui accompagnent notre soumission pour le prix de (**insérer le montant en chiffres**), (**insérer le montant en toutes lettres**).

La présente soumission et votre acceptation écrite constituent un contrat officiel entre nous. Nous acceptons que vous n'avez pas l'obligation d'accepter la soumission la moins disante ni aucune soumission que vous recevrez.

Nous confirmons par la présente que notre soumission satisfait aux conditions régissant la validité de l'offre figurant dans le Dossier d'Appel d'Offre.

Notre offre est valable pour 90 jours calendaires à partir de la date de clôture indiquée dans l'appel d'offres pour la réception des offres. Les prix forfaitaires indiqués dans notre offre ne pourront pas être réajustés après signature du contrat.

De plus, les prix contenus dans notre offre seront les mêmes pendant toute la durée d'exécution du contrat qui pourra en résulter.

Signature Autorisée

Nom et Titre du Signataire

ANNEXE- A

NOM ET COORDONNEES DU SOUMISSIONNAIRE :

REF. : APPEL D'OFFRES N°. AON 2018/OPP-ERA/01 :



FORMULAIRE DE SOUMISSION EQUIPEMENTS DE LABORATOIRE

N°	Désignation	Conditionnement	Qtité	Prix unitaire (EURO)	Prix total (EURO)
01					
02					
03					
04					
05					
06					
07					
08					
09					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20					
21					
22					
23					
TOTAL HT					
TOTAL TTC					

Délai de livraison (nombre de jours à partir de la date d'octroi du marché)

: _____

Délai de validité de l'offre : _____

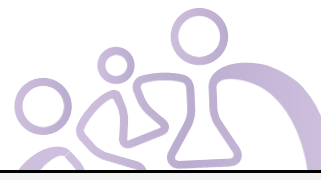


ANNEXE- B

REPONSE A L'APPEL D'OFFRES N°. AON 2018/OPP-ERA/01 :
Fourniture et Livraison de Matériels de Laboratoire

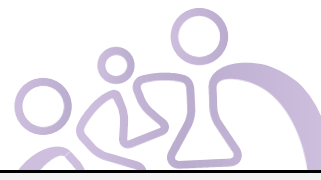
PRIERE DE LIRE SOIGNEUSEMENT LES DESCRIPTIONS

EQUIPEMENTS DE LABORATOIRE							
NO.	DESCRIPTION	QTES	U/M	SPÉCIFICATIONS	PÉRIODE DE GARANTIE	PAYS D'ORIGINE	PIECES DE RECHANGE DISPONIBLES AU BURUNDI (OUI / NON)
01	Thermomètre intérieur extérieur pour congélateur -20°C, avec alarme de température minimale et maximale	6					
02	Thermomètre intérieur extérieur pour congélateur -40°C, avec alarme de température minimale et maximale	1					
03	Station de travail ADN et PCR avec paroi en plexiglas	4					
04	Centrifugeuse de paillasse 1500 rpm non réfrigérée pour tube ETDA non réfrigérée, 16 tubes minimum, avec couvercle anti-aérosols	2					
05	Rotor pour centrifugeuse de paillasse 1500 rpm non réfrigérée pour tube ETDA non réfrigérée, 16 tubes minimum avec couvercles anti-aérosols	2					
06	Nacelle pour centrifugeuse de paillasse 1500 rpm non réfrigérée pour tube ETDA non	Quantité suffisante pour l'équipement					



EQUIPEMENTS DE LABORATOIRE

NO.	DESCRIPTION	QTES	U/M	SPÉCIFICATIONS	PÉRIODE DE GARANTIE	PAYS D'ORIGINE	PIECES DE RECHANGE DISPONIBLES AU BURUNDI (OUI / NON)
	réfrigérée, 16 tubes minimum avec couvercle anti-aérosols	n°04					
07	Adaptateur pour tubes 5 mL, 7mL et 10mL	Quantité suffisante pour l'équipement n° 04					
08	Microcentrifugeuse de paillasse 1500 rpm non réfrigérée pour tube cryotubes 2 mL, 24 tubes (si possible) avec couvercle anti-aérosols	4					
09	Microcentrifugeuse de paillasse 1500 rpm non réfrigérée pour tube microtubes 1,5 mL, 24 tubes avec couvercle anti-aérosols	4					
10	Agitateur vortex (cryotubes 2 mL plasma) fonctionnement en continu et par pression	6					
11	Mini-agitateur vortex (1,5 ml microtubes)	4					
12	Microcentrifugeuse d'appoint pour 6 microtubes de 1,5 ou 2 mL, avec couvercle	4					
13	Micropipette P1000	10					
14	Micropipette P200	7					
15	Micropipettes P20	7					
16	Micropipettes P10	7					
17	Portoir universels pour micropipette compatible avec différentes marques de micropipettes	12					



EQUIPEMENTS DE LABORATOIRE

NO.	DESCRIPTION	QTES	U/M	SPÉCIFICATIONS	PÉRIODE DE GARANTIE	PAYS D'ORIGINE	PIECES DE RECHANGE DISPONIBLES AU BURUNDI (OUI / NON)
18	Micropipette électronique pour multidistribution (10 – 300 µL)	8					
19	Portoir pour micropipette électronique pour multidistribution (10 – 300 µL)	8					
20	Portoir pour tubes hémolyse ø 13 mm	21					
21	Portoir double face pour 96 microtubes 1,5 ou 2 mL sans couvercle	14					
22	Portoir pour cryotubes 2 mL	10					
23	Ecran de protection faciale contre les projections de liquide ou particules, couvrant l'avant et les côtés du visage, le cou et le dessus de la tête	14					

Prière de joindre fiches techniques des équipements

Termes de livraison (INCOTERMS 2000): _____

Mode de transport: Route ___ Air ___ Mer ___

Mode de paiement: _____

Validité de l'offre: _____

Nom du Soumissionnaires : _____